Commission de la Formation et de la Vie Universitaire



Vote final de l'ensemble des modalités de contrôle des connaissances et des compétences toutes composantes pour l'année universitaire 2025-2026

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 23 septembre 2025

Délibération 2025/09/CFVU - 136

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1; Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent l'ensemble des modalités de contrôle des connaissances et des compétences toutes composantes pour l'année universitaire 2025-2026.

Toulouse, le 23 septembre 2025

Le Vice-Président CFVU

Vincent PAILLARD

Nombre de membres : 42

Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 24 Nombre de voix défavorables : 0 Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0 Nombre de votes blancs : 0

